

TARIFICATION POUR L'ADHESION AU CLUB DES TRAVAUX PUBLICS DE RABAT

Membre Actif

Les membres actifs sont les fonctionnaires et agents en exercice aux départements chargés de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau ou aux établissements publics sous tutelle du METLE conventionnés avec la FOSTP.

Sont Assimilés aux membres actifs les conjoints des membres actifs prouvant leur union et leurs descendants directs, c'est à dire de premier rang.

Club Général

	Droit d'entrée	Cotisation	Assurance
Couple	500	1 100	200
Adulte	400	800	100
Enfant entre 7 et 21 ans*	300	300	100
Enfant moins de 7 ans	100	200	100

*: et jusqu'à 26 ans pour ceux qui poursuivent leurs études

Piscine Couverte

	Droit d'entrée	Cotisation	Assurance
Couple	500	3 000	-
Adulte	200	2 000	-
Enfant entre 15 et 21 ans*	300	1 500	-
Enfant entre 6 et 14 ans	200	1 200	-

Membre Retraité

Les membres retraités sont les retraités des départements chargés de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau ou des établissements publics sous tutelle du METLE conventionnés avec la FOSTP.

Club Général

	Droit d'entrée	Cotisation	Assurance
Couple	250	550	200
Adulte	200	400	100
Enfant entre 7 et 21 ans*	300	300	100
Enfant moins de 7 ans	100	200	100

*: et jusqu'à 26 ans pour ceux qui poursuivent leurs études

Piscine Couverte

	Droit d'entrée	Cotisation	Assurance
Couple	250	1 500	-
Adulte	100	1 000	-
Enfant entre 15 et 21 ans*	300	1 500	-
Enfant entre 6 et 14 ans	200	1 200	-

Membre Conventionné

Sont membres conventionnés les personnes :

- Relevant d'autres administrations ou organismes dont l'adhésion au Club des Travaux Publics est régie par une convention avec la FOSTP ou avec l'ex association gérant le club après son renouvellement et signature par le Président de la FOSTP,
- qui ont fait partie d'une entité relevant du département chargé des Travaux Publics au moment de leur adhésion et qui ne l'est plus au moment de leur réinscription,
- dont l'union est rompue avec leur conjoint actif

Club Général

	Droit d'entrée	Cotisation	Assurance
Couple	2 500	1 800	200
Adulte	2 000	1 400	100
Enfant entre 7 et 24 ans	500	600	100
Enfant moins de 7 ans	100	300	100

Piscine Couverte

	Droit d'entrée	Cotisation	Assurance
Couple	500	4 000	-
Adulte	200	3 000	-
Enfant entre 15 et 25 ans	300	1 500	-
Enfant entre 6 et 14 ans	200	1 200	-



TARIFICATION POUR L'ADHESION AU CLUB DES TRAVAUX PUBLICS DE RABAT

Membre Associé

Sont désignés membres associés les personnes ne remplissant pas les conditions précitées et qui sont autorisées par la FOSTP, à concurrence des places disponibles, à bénéficier des installations du Club, sous réserve de la souscription totale au Règlement Intérieur du Club et au paiement des droits dont le montant est fixé par la FOSTP.

Club Général

	Droit d'entrée	Cotisation	Assurance
Couple	5 000	4 300	200
Adulte	4 000	3 500	100
Enfant entre 7 et 18 ans	1 000	1 400	100
Enfant moins de 7 ans	600	900	100

Piscine Couverte

	Droit d'entrée	Cotisation	Assurance
Couple	-	6 000	-
Adulte	-	4 150	-
Enfant entre 14 et 18 ans	-	2 500	-
Enfant entre 6 et 13 ans	-	2 000	-

Membre descendant

Est considéré membre descendant toute personne, son conjoint et leurs enfants descendant d'un membre actif inscrit au Club.

Club Général

	Droit d'entrée	Cotisation	Assurance
Couple	3000	2 000	200
Adulte	1500	1 700	100
Enfant entre 7 et 18 ans	650	700	100
Enfant moins de 7 ans	350	400	100

Piscine Couverte

	Droit d'entrée	Cotisation	Assurance
Couple	-	4 500	-
Adulte	-	3 000	-
Enfant entre 14 et 18 ans	-	2 000	-
Enfant entre 6 et 13 ans	-	1 500	-

NB :

- les droits d'entrée s'appliquent une seule fois dans la vie des adhérents au Club.
- les droits d'entrée au Club Général ne se substituent pas aux droits d'entrée à la piscine couverte.

